

DISCOURS SUR L'EMPRUNT ROMAIN. ¹

Messeigneurs, Messieurs et Mesdames,

En prenant la parole ce soir au nom de l'*Union Catholique*, je crois qu'il est de mon devoir de dire combien cette société se sent honorée de voir, dans cette immense enceinte, une assemblée aussi nombreuse d'illustres prélats, de vénérables prêtres et de citoyens distingués. Cependant, il n'y a rien dans ce grand concours de personnes qui doive nous étonner : les œuvres de la religion sont toujours bien accueillies à Montréal. Aussi, comment les citoyens de cette ville, si catholique, auraient-ils pu rester indifférents, lorsqu'ils voient au milieu d'eux, pour les encourager et les applaudir, plusieurs princes de l'Eglise, venus des extrémités lointaines de ce continent ; lorsque surtout il s'agit d'une œuvre si digne de leur piété et de leur générosité ?

Quant à moi, appelé à exposer le sujet de cette brillante réunion, je serais tout-à-fait incapable de remplir le rôle honorable qu'on m'a donné, si je ne savais que toutes vos sympathies sont connues d'avance en faveur de la question dont je veux vous entretenir, en faveur de la grande question du jour, l'œuvre de la défense et de l'affermissement du Saint-Siège par le moyen de l'emprunt romain. Vos convictions, je le sais, n'ont pas besoin de mes paroles pour être touchées ; seulement, je me considérerai heureux si je puis ne pas les invoquer en vain.

Il n'est personne dans cette honorable assemblée qui ne sache que le Souverain Pontife, par une violence injuste, contre le droit des nations, contre le sentiment de la plus simple équité, a été

¹ Ce discours a été prononcé à une séance publique donnée dans la salle académique du Collège Ste. Marie, à Montréal, le 24 de ce mois, devant Nos Seigneurs les évêques des Montagnes-Rocheuses, de Montréal, d'Ottawa et de St. Hyacinthe, et un concours considérable de citoyens. (*Note de la Direction.*)